

## **Budget participatif du département : réunion publique le 9 mars**

Réunion publique d'information mercredi 9 mars à 18h à la Micro-Folie

Le budget participatif vous propose de décider directement de l'utilisation d'une partie du budget du Département. **Pour cette première édition, ce sont 3 millions d'euros** qui y sont consacrés, soit 125 000 euros par canton.

Vous voulez voir plus d'art dans la rue ? Améliorer un espace d'accueil au public ? Préserver la biodiversité de votre Département ? Vous avez d'autres idées ? Si vous avez plus de 11 ans que vous habitez, travaillez ou étudiez en Seine-Saint-Denis, déposez votre projet sur cette plateforme. S'il est réalisable, il sera soumis au vote des personnes de plus de 11 ans qui vivent, travaillent ou habitent en Seine-Saint-Denis. Les projets élus seront financés par le Département.

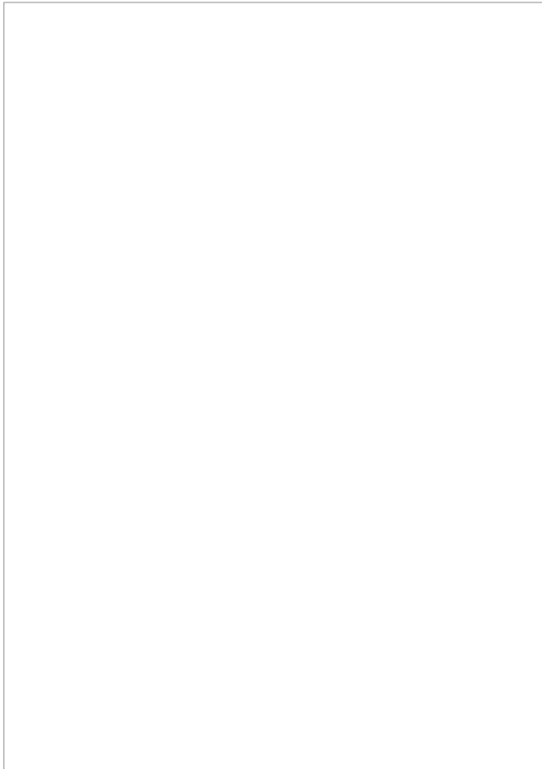
La parole est à vous !

Participez à la réunion publique mercredi 9 mars à 18h à la Micro-Folie (14 avenue Dumont d'Urville).

Toutes vos idées sont les bienvenues...

Découvrez toutes les modalités pratiques sur <https://jeparticipe.seinesaintdenis.fr>

Plus d'infos : <https://seinesaintdenis.fr/solidarite/article/budget-participatif-1ere-edition>



Publié le 07 mars 2022